



Empowered lives.
Resilient nations.

PROJECT DOCUMENT
REPUBLIC OF CONGO

Titre du projet : Renforcer la consolidation de la paix grâce à la reprise socio-économique, au dialogue et à l'éducation des jeunes pour la communauté touchée par le conflit dans la région du Pool au Congo et ses environs

Numéro de projet : à déterminer

Partenaire d'exécution : PNUD Congo

Date de début : Mars 2020

Date de fin : Mars 2021

Brève description

Le conflit du Pool a provoqué des déplacements internes en général, ce qui a considérablement accru les besoins humanitaires. Cependant, depuis le cessez-le-feu signé en décembre 2017 et la collecte d'armes en août 2018, il y a eu un retour massif des populations. On estime que plus de 160000 personnes en 2018 qui avaient déménagé dans les localités voisines (Bouenza, Lekoumou, Niari et Brazzaville) et à l'intérieur du pays sont rentrées dans la région du Pool. Malheureusement, les ressources existantes limitées ont conduit à consacrer l'appui uniquement sur l'action humanitaire et le dialogue communautaire qui sont encore insuffisants pour avoir un impact réel sur le redressement économique de la population.

Il importe de rappeler que les affrontements armés entre les forces de sécurité et les combattants Ninjas Nsiloulous ont causé des dégâts matériels et humains importants. Certains villages ont été détruits ainsi que des biens agricoles et des infrastructures sociales. Cela a accru la vulnérabilité des hommes, des femmes et des enfants en termes de sécurité alimentaire, de nutrition, de santé, d'éducation et de protection. En l'absence d'un programme de relèvement significatif depuis le déclenchement de cette crise post-conflit et le retard important dans la mise en œuvre d'un programme DDR qui n'a pas encore été financé, l'amélioration des conditions de vie des communautés, y compris les ex-combattants et la stabilisation sociale et politique de la région du Pool et de Brazzaville en tant que ville la plus proche de la région du Pool devient critique.

Ce projet vise à soutenir de toute urgence les populations déplacées de retour, y compris les ex-combattants, et les communautés d'accueil dans différents villages touchés par le conflit post-électoral de 2016 dans la région du Pool et dans d'autres zones environnantes, y compris Brazzaville pour accélérer la reprise socio-économique.

En soutenant les efforts de relèvement rapide dans les zones touchées, le projet jettera les bases d'une transition en douceur vers le développement durable dans le Pool et ses environs, en travaillant à consolider les campagnes de dialogue par la cohésion sociale, la stabilisation et le renforcement des capacités des populations bénéficiaires. Il s'agira à travers la livraison des produits définis à travers les activités prévues, de consolider les acquis réalisés avec le Projet d'appui à la consolidation de la paix et le démarrage du DDR dans le Pool mis en œuvre en 2018-2019 avec un financement reçu du Fonds pour la consolidation de la paix (PBF) et de jeter ainsi les bases d'un développement durable et de la paix dans la région du Pool.

<p>Résultat contributif (PNUAD/CPD, RPD ou GPD) : D'ici 2024, les populations congolaises bénéficieront d'un système amélioré de gouvernance institutionnelle, démocratique, des droits de l'homme, administratif et économique qui promeut un développement inclusif et participatif basé sur la consolidation de la paix et les efforts humanitaires.</p> <p>Résultat (s) indicatif (s) avec un marqueur de l'égalité hommes-femmes 2 :</p> <p>Résultat 1 : GEN2 : Les moyens d'existence des communautés sont améliorés grâce à des actions de rétablissement, y compris la production rapide de revenus et des activités de haute intensité pour les femmes et les jeunes à risque</p> <p>Résultat 2 : GEN 2 : La cohésion sociale est consolidée par la promotion du dialogue intracommunautaire pour le renforcement de la coexistence communautaire</p>	<p>Ressources totales (\$ US) 555.405</p>	
	<p>Ressources allouées (\$ US)</p>	<p>Rubrique PNUD: 10000</p>
		<p>Donateur Japon 545 405</p>
		<p>Gouvernement: en nature</p>
<p><i>Pour le Gouvernement de la République du Congo</i></p>	<p><i>Pour le PNUD</i></p>	
<p>Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants</p>	<p>Représentant Résident</p>	
<p>Nom : Euloge Landry Kolélas</p>	<p>Nom: Maleye Diop</p>	
<p>Date: 10.03.2020</p>	<p>Date: 10.03.2020</p>	



EA

I. DÉFIS DE DÉVELOPPEMENT

Le département du Pool, qui entoure la capitale Brazzaville et couvre 33955 km² avec une population de 529649 habitants, est plongé dans une crise humanitaire depuis avril 2016 provoquée par le conflit armé post-électoral qui y a fait rage et qui a duré jusqu'en décembre 2017.

En effet, entre le 4 avril 2016 et le 23 décembre 2017, la région du Pool a connu une résurgence du conflit armé entre les forces gouvernementales et les rebelles dirigés par Frédéric Bintsamou, également connu sous le nom de pasteur Ntumi. La guerre a éclaté après que l'opposition ait rejeté les résultats des élections présidentielles. Auparavant, les partis d'opposition avaient manifesté pour rejeter le référendum visant à modifier la constitution de la République du Congo.

La crise du Pool a entraîné une détérioration significative de la situation sécuritaire dans la région, principalement la sécurité humaine: perturbation des transports ferroviaires et routiers entre la capitale économique de Pointe Noire, son port en eau profonde et une grande partie du pays (c'est un obstacle majeur au développement, le pays traversant déjà une grave crise économique suite à la baisse du prix du pétrole); affecté les secteurs sociaux et réduit la capacité du pays à financer les interventions de sécurité humaine dans la région du Pool ravagée par la guerre; de multiples cas de violence sexiste (VBG) ont été signalés par des populations déplacées par le conflit; l'ampleur de ces abus reste à clarifier.

La situation humanitaire : Le conflit du Pool avait provoqué plus de 160 000 personnes déplacées (vers les régions voisines de Bouenza, Lekoumou, Niari et Brazzaville et même dans la région du Pool) qui représentaient plus de 30% de la population. Grâce au cessez-le-feu signé le 23 décembre 2017 et à la collecte d'armes en août 2018, il y a eu un retour massif de ces populations dans leurs villages d'origine où elles ont presque tout perdu. Les différentes évaluations menées par les travailleurs humanitaires dans le département ont révélé que les districts les plus touchés sont Kindamba, Vinza, Kimba, Mayama, Mbandza-Ndounga et Goma Tsé-Tsé. Dans toutes ces zones, les populations n'ont accès ni à une eau de qualité (pas de forages fonctionnels), ni aux soins de santé primaires essentiels (presque tous les centres de santé ont été ravagés pendant les combats et fonctionnent avec peu d'intrants et des volontaires sanitaires mal formés). La différence du nombre d'enfants (3-17 ans) scolarisés entre l'année scolaire 2014-2015 et 2017 - 2018 est de 21 200 (30% de moins). En date du 25 septembre 2018, un total de 118 écoles sur 132 ne sont pas opérationnelles, touchant 15500 enfants.

Sur le plan de la sécurité alimentaire, le risque de faim est réel, car les gens n'ont pas eu de récoltes pendant au moins deux saisons consécutives à cause de l'insécurité. Il y a aussi une maladie des plantes affectant la banane, les boutures de manioc et d'autres légumes dans la région bien avant le conflit et l'augmentation des facteurs d'insécurité alimentaire.

En ce qui concerne la protection de l'enfance, l'UNICEF et le Ministère des affaires sociales et de l'action humanitaire (MASH) ont fourni une évaluation des enfants associés aux anciens combattants. En outre, le HCR et l'UNICEF ont organisé des séances de sensibilisation et d'information sur le cas des enfants sans certificat de naissance. En raison de la crise liée à l'insécurité et au manque d'opportunités économiques, plusieurs parents

d'élèves ont migré vers les grands centres urbains, laissant parfois les enfants avec des familles adoptives encore plus pauvres, augmentant ainsi les risques de vulnérabilité et de séquelles psychologiques. Un plan d'intervention humanitaire (HRP) a été lancé en juillet 2017, ciblant principalement les populations déplacées par le conflit et les populations hôtes leur fournissant un abri. En mars 2018, un nouveau plan de réponse humanitaire (HRP) a été développé, répondant aux besoins humanitaires urgents des populations récemment visitées dans les 8 districts touchés, ainsi qu'un soutien au rétablissement rapide des populations déplacées de retour.

Les ménages déplacés et les rapatriés rencontrent de grandes difficultés quant à l'accès à la nourriture et aux marchés. Il existe une forte volatilité des prix des denrées de base dans les zones touchées, avec une tendance à la hausse. En mars 2018, une évaluation par l'ONU des districts de Kimba, Kindamba et Vindza, au cœur du conflit, a confirmé le besoin urgent d'assistance alimentaire tant pour les rapatriés que pour les ménages résidents qui n'ont reçu aucune assistance depuis le début du conflit en raison des contraintes de sécurité. La consommation alimentaire des populations affectées est pauvre en substance et le plus souvent basée sur un repas par jour. Un dépistage nutritionnel préliminaire effectué au cours de la mission indique un état nutritionnel extrêmement vulnérable des enfants de la zone : plus de 20% des enfants de moins de 5 ans dépistés souffraient de malnutrition et 40% risquaient d'être vulnérables à la malnutrition. Selon une évaluation multisectorielle ultérieure réalisée en mai 2018 dans les districts de Kimba, Kindamba et Mindouli, la consommation alimentaire et la diversification des populations affectées (30 à 40% des ménages enquêtés) sont restées limitées.

Les conditions de logement et les articles ménagers sont déplorables. Les déplacés ont souvent fui en laissant tous leurs biens derrière eux. Des maisons et des champs ont été saccagés et pillés pendant le conflit. Les gens manquent d'abris et d'articles ménagers essentiels (couvertures, matelas, seaux, ustensiles de cuisine, savon, etc.). Les conditions de logement sont souvent précaires et de nombreuses maisons ont été abandonnées avec des toits en mauvais état. Les femmes déplacées sont particulièrement défavorisées et sont quotidiennement confrontées à des violations de leurs droits. De nombreuses personnes ont fui sans vêtements supplémentaires ni articles de base (les femmes ont fui sans leur mari, se retrouvant seules avec leurs enfants, dormant parfois par terre).

Le risque de VBG est également préoccupant, même si une évaluation précise du nombre de cas n'a pas encore été faite, suite au retour progressif des populations déplacées. En outre, les femmes déplacées ont tendance à être quotidiennement exposées au risque d'exploitation et de maltraitance, d'autant que la plupart d'entre elles n'ont que peu ou pas de revenus.

Cette situation a accru la vulnérabilité des femmes, des enfants et de la population en termes de sécurité alimentaire, de nutrition, de santé, d'éducation et de protection. C'est grave pour un département où 62% des ménages dépendent de l'agriculture comme principal moyen de subsistance. De plus, les familles manquent de semences et les outils agricoles perdus (50% des ménages); les animaux d'élevage (bovins, ovins, caprins) et les volailles ont été détruits et ne sont actuellement reconstitués qu'à moins de 10%.

Malheureusement, les ressources limitées ont conduit à soutenir uniquement l'action humanitaire et à entamer un dialogue communautaire qui est encore insuffisant pour réellement impacter le redressement de la population. Malgré la difficulté de disposer à ce jour de données détaillées actualisées et précises, il est évident qu'en l'absence d'un programme de relance fort depuis 2018, les infrastructures sociales locales qui ont été détruites dans plusieurs villages pendant le conflit et les actifs agricoles n'ont toujours pas été reconstruits et entièrement restaurés.

Ces défis sont interdépendants et l'accès limité à la nourriture et le manque d'hygiène et d'eau potable adéquats affectent la santé des populations et augmentent le risque de malnutrition et de maladies d'origine hydrique. En outre, la fragilité de la sécurité met en péril l'effort de sécurité alimentaire car elle réduit l'accès aux moyens de subsistance et affaiblit les mécanismes d'adaptation des personnes affectées.

L'amélioration des conditions de vie des communautés, y compris les ex-combattants, et la mise en place d'un mécanisme de DDR sont extrêmement déterminants pour la stabilisation sociale et politique de la région et de Brazzaville en tant que ville la plus proche de la région du Pool.

Nécessité du soutien du Gouvernement japonais

La situation économique actuelle du pays montre que les efforts du Gouvernement pour répondre immédiatement aux défis du Pool restent insuffisants et très limités. Ils ont besoin de plus de soutien pour obtenir des résultats durables et contribuer à créer une condition pacifique. En effet, le contexte national est fortement affecté par la situation économique du pays et le Gouvernement a conclu un Programme de Facilité de Crédit Renforcée avec le FMI le 11 juillet 2019, mais la situation financière reste fragile. En effet, selon le FMI, le PIB est estimé à 2,1% en 2019 et toujours tiré par les revenus pétroliers.

Le projet proposé vise à apporter un soutien économique et social rapide et décisif aux communautés de base, aux ex-combattants et aux jeunes afin d'améliorer les conditions de vie et de réduire les tensions sociales et la violence des jeunes. Il appuiera également le rétablissement de l'autorité de l'État à travers la réhabilitation des infrastructures sociales et apportera un appui technique pour consolider la cohésion sociale et renforcer la promotion du dialogue intercommunautaire et socio-sécuritaire et le renforcement de la coexistence pacifique des communautés. Tout en soutenant les efforts de rétablissement rapide dans les zones touchées, le projet jettera les bases d'une transition vers le développement durable dans le Pool et ses environs. Avec le soutien attendu du Gouvernement japonais, le projet œuvrera pour la consolidation des campagnes à travers la cohésion sociale, la stabilisation et le renforcement des capacités des populations bénéficiaires. Ce faisant, le projet favorisera la stabilisation et appuiera les efforts humanitaires dans la région et, en tant que ressource catalytique, contribuera à long terme au développement de la région.

Les thématiques concernées font partie des quatre domaines prioritaires du budget supplémentaire du Japon pour 2019, à savoir l'assistance humanitaire aux réfugiés et aux

déplacés internes, la stabilisation sociale (prévention de la radicalisation, formation professionnelle, etc.), la lutte contre le terrorisme (gestion des frontières, circulation illégale d'armes, etc.) etc.), le maintien et la construction de la paix et se développeront en synergie avec le projet en cours financé par le Japon sur les «moyens de subsistance des communautés» mis en œuvre par la Banque mondiale à travers le Haut-Commissaire à la réinsertion des ex-combattants dans 3 districts (6 villages) sur 13 dans le département.

Type de liens avec ODD

Le projet contribuera à la réalisation de plusieurs ODD, dont les principaux sont notamment les suivantes :

- **ODD 1:** Le projet en améliorant les conditions de vie aura un impact en termes de réduction de la pauvreté pour les populations cibles.
- **ODD 2:** Relancer les activités agricoles dans la région et contribuer à l'ODD 2 sur l'élimination de la faim, l'amélioration de la sécurité alimentaire et la promotion d'une agriculture durable.
- **ODD 3:** La réhabilitation des établissements de santé dans plusieurs villages contribuera à améliorer l'accès de la population à de meilleurs services de santé et donc à faire avancer l'ODD 3.
- **ODD 5:** Le projet ciblera au moins 40% des femmes et renforcera l'autonomisation de celles-ci. Ce faisant, il contribuera à l'atteinte de l'ODD 5.
- **ODD 16:** Soutenir le dialogue communautaire et l'éducation des jeunes et soutenir l'instauration de la confiance entre les ex-combattants et les communautés locales et donc contribuer à l'ODD 16 et à la promotion d'une société pacifique et ouverte qui favorise l'accès à la justice pour tous et la mise en place, à tous les niveaux, d'institutions efficaces, responsables et ouvertes.

Nombre de bénéficiaires

Le projet ciblait deux groupes de ménages, à savoir les ménages retournant dans les localités d'une part et les ménages restés dans les localités pendant le conflit d'autre part.

Plus précisément, le projet a ciblé les éléments suivants :

- Personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI): 3 000 au moins 40% de femmes;
- Personnes qui n'ont jamais été déplacées et sont restées dans leurs villages : 5 000 personnes ;
- Ex-combattants : 2 000 personnes (1 500 ex-combattants et 500 combattants associés).

Population cible totale : 10 000 personnes directes qui représentent en moyenne 20 000 bénéficiaires indirects.

II. STRATÉGIE

2.1 Objectifs: Les objectifs du projet sont:

Objectif global : Le projet vise à soutenir le redressement économique et social, la réinsertion et la réintégration et à améliorer les conditions de vie des personnes déplacées qui reviennent et des communautés d'accueil (en particulier les jeunes, les femmes y compris les ex-combattants) dans le département du Pool et d'autres départements voisins tels que Brazzaville et Bouenza

Objectifs spécifiques : La réalisation de cet objectif résultera de la réalisation des objectifs spécifiques suivants :

- Contribuer à la cohésion sociale et à la restauration de l'autorité de l'État, en améliorant le dialogue communautaire, la mise à disposition d'infrastructures administratives, sanitaires et de routes d'accès rurales ;
- Améliorer les moyens de subsistance des communautés grâce à des mesures de rétablissement, y compris la production rapide de revenus et des activités à forte intensité de main-d'œuvre pour les femmes et les jeunes à risque.

Ces objectifs seront atteints grâce à deux résultats interdépendants et complémentaires :

- Résultat 1: Les moyens de subsistance des communautés sont améliorés grâce à des mesures de rétablissement, y compris la production rapide de revenus et des activités à forte intensité de main-d'œuvre pour les femmes et les jeunes à risque;
- ;
- Résultat 2: La cohésion sociale est consolidée par la promotion du dialogue intracommunautaire pour le renforcement de la coexistence pacifique des communautés.

2.2. Théorie du changement

La logique qui sous-tend le projet est la suivante : en mettant en œuvre un solide plan de relance et de soutien multidimensionnel, les jeunes et les femmes des régions ciblées auront de meilleures chances d'être réinsérés et réintégrés dans l'environnement social et économique.

Si la situation de déficit nutritionnel et de moyens d'existence des populations s'inverse avec le soutien du projet alors les conditions de vie seront améliorées dans le Pool et dans les régions voisines, comme la Bouenza, Lekoumou et Niari, et les Jeunes seront plus occupés et moins instrumentalisés par toute radicalisation de la violence et par les groupes de pression en tant que force armée.

Cela contribuera donc à réduire la radicalisation des jeunes et l'instrumentalisation politique ainsi qu'à réduire la criminalité et la délinquance juvénile dans la région du Pool.

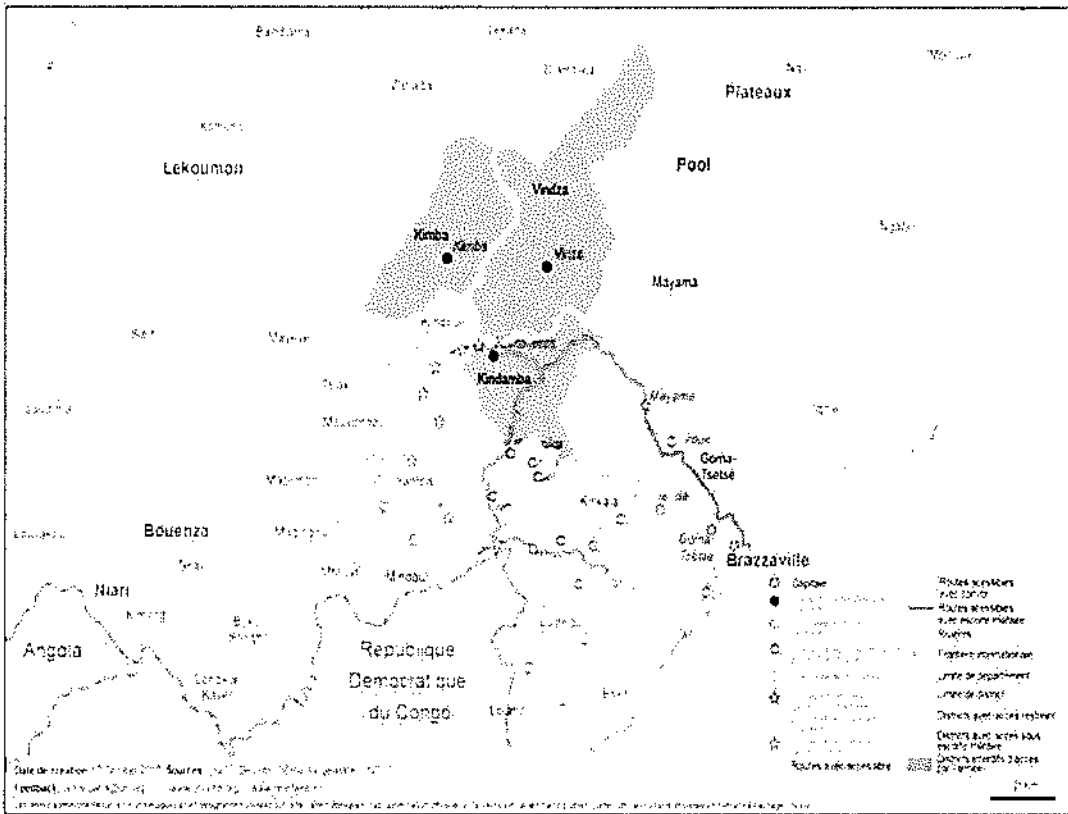
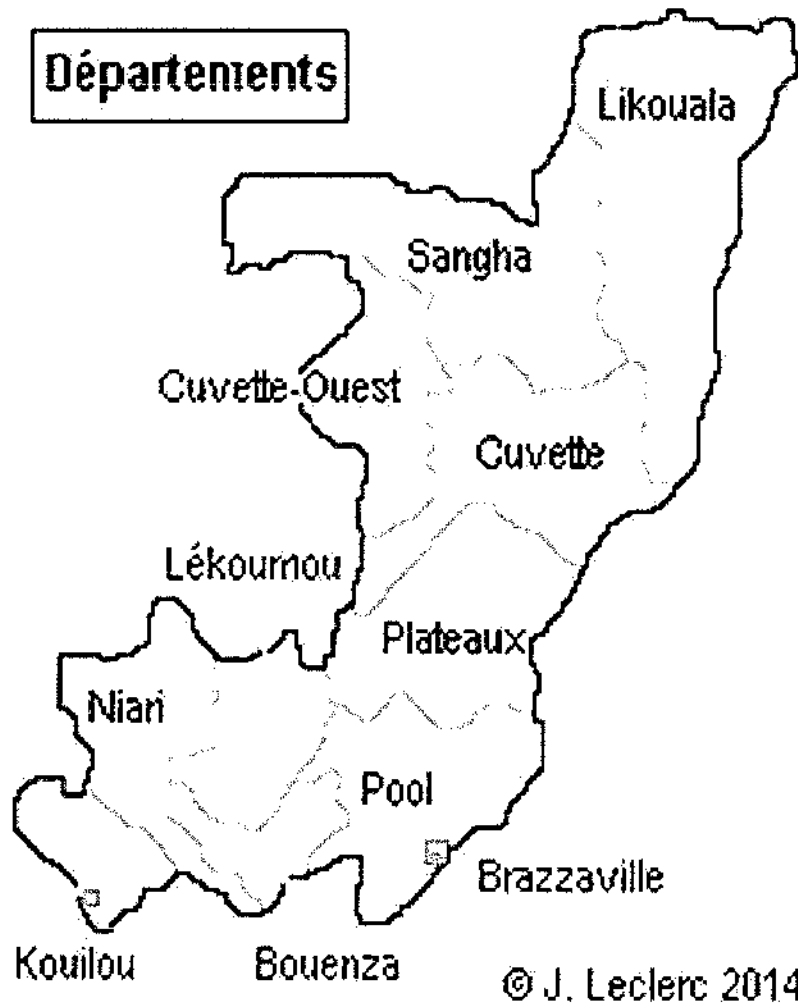
Si l'autorité de l'État est rétablie, parallèlement à l'amélioration de la cohésion sociale et de l'accès de la population aux services sociaux de base, la sécurité dans la région s'améliorera légèrement et la paix dans le pays sera plus durable. Tous les efforts du projet contribueront certainement au résultat de l'UNDAF / CPD visant à aider les

populations congolaises à bénéficier d'un système amélioré de gouvernance institutionnelle, démocratique, des droits de l'homme, administratif et économique qui promeut un développement inclusif et participatif basé sur la consolidation de la paix et les efforts humanitaires d'ici 2024.

2.3 Zones géographiques

Le projet sera mis en œuvre géographiquement dans les localités énumérées ci-dessous où la plupart des populations sont rentrées, et / ou certaines autres populations sont restées dans la zone pendant le conflit mais ont tout perdu (populations résidentes) à Pool.

- *Pool* : Kinkala, Kimba, Kindamba, Mindouli, Mayama, Goma-Tsé-Tsé, Vindza, Mbanza-Ndounga
- *Bouenza & Lekoumou* : Zanaga et Kingoué



III. RÉSULTATS ET PARTENARIATS

3.1. Résultats attendus::

Activités et résultats quantitatifs

Les objectifs proposés seront atteints grâce aux résultats suivants à travers les activités et actions décrites ci-dessous:

Résultat 1: Les moyens de subsistance des communautés sont améliorés grâce à des mesures de rétablissement, y compris la production rapide de revenus et des activités nécessitant une main d'œuvre abondante pour les femmes et les jeunes à risque.

Activité 1.1: Évaluer les potentialités des zones d'habitation et cartographier les opportunités économiques pour la création d'activités génératrices de revenus (AGR) pour les communautés de retour et les ex-combattants.

Les comités de dialogue et de réconciliation, dont les capacités sont renforcées, pourraient être utilisés pour contribuer à la réalisation de ces activités. Cette activité se décompose en deux sous-activités ci-dessous :

Sous-activités :

1.1.1. Réaliser une évaluation participative des potentialités économiques des communautés du Pool : analyser les potentialités micro et macroéconomiques de 2 communautés ciblées, les secteurs économiques existants, les opportunités économiques et les emplois, les infrastructures et les compétences pour améliorer la productivité économique, et d'autres services et programmes de développement liés, opportunités et besoins économiques et psychosociaux ;

1.1.2. Cartographier les opportunités économiques dans les communautés de la région du Pool : en fonction des résultats de l'évaluation participative du potentiel économique pour identifier les opportunités par zone, à utiliser pour les candidats à l'entrepreneuriat.

Activité 1.2: Création d'emplois temporaires pour générer des revenus rapides pour les communautés à travers des activités de main-d'œuvre abonante et la mise en place de plans d'épargne individuelle ou collective par les candidats pour promouvoir des activités génératrices de revenus (AGR) ou des microprojets.

Sous-activités :

1.2.1. Promouvoir les activités de travail contre rémunération : Préalablement à la création d'AGR et de très petites entreprises par les bénéficiaires, le projet développera des activités d'emploi temporaire dans les zones d'intervention ciblées, sous la forme d'activités à forte intensité de main-d'œuvre (THIMO) procurant un revenu rapide aux bénéficiaires (au moins 40% sont des femmes et des filles).

1.2.2. Formaliser les groupes de microcrédits de bénéficiaires : Par la suite, les communautés, y compris les ex-combattants qui ont économisé une fraction de leurs revenus tirés des activités à forte intensité de main-d'œuvre, seront organisées sous la forme de groupes pour faciliter l'accès de leurs membres aux microcrédits pour le financement des leurs activités. Chaque groupe doit avoir au moins 40% de femmes / filles.

1.2.3: Apporter un appui technique à la création d'unités économiques (AGR ou micro-entreprises) aux communautés et aux ex-combattants : Des plans d'affaires seront élaborés en tant que mécanisme d'appui technique aux promoteurs d'activités économiques dans la région du Pool. Il s'agit de services d'assistance technique fournis aux promoteurs qui seront proposés par des ONG spécialisées dans l'assistance aux créateurs d'entreprises du type « Forum des Jeunes Entreprises » ou autres (à identifier), avec lesquelles le PNUD établira des accords de partenariat. Leurs mandats se concentreront sur l'accompagnement des promoteurs dans la rédaction de l'élaboration de projets et plans d'affaires et la demande de financement (microcrédit) auprès des institutions de microfinance et autres institutions bancaires.

Activité 1.3. Soutien économique aux jeunes pour lutter contre les déclencheurs potentiels de violence à travers les sous-activités suivantes :

Sous-activités:

1.3.1. Identifier les secteurs et bénéficiaires prometteurs (jeunes à risque).

1.3.2. Former les jeunes à l'entrepreneuriat et au commerce (en les plaçant dans des centres de soutien à l'entrepreneuriat et des centres de formation professionnelle).

1.3.3. Accorder des subventions pour les activités entrepreneuriales des jeunes à risque engagés dans le processus de réintégration.

Résultat 2: La cohésion sociale est consolidée par la promotion du dialogue intracommunautaire pour le renforcement de la coexistence pacifique des communautés.

Activité 2.1: Renforcement des capacités et appui à la mise en œuvre des comités de dialogue existants :

Sous-activités:

2.1.1. Renforcer les capacités de ces cadres de dialogue en leur fournissant l'équipement de base nécessaire et la formation sur la gestion et la prévention des conflits, en mettant l'accent sur les mécanismes traditionnels existants.

2.1.2. Identifier et suivre les initiatives de développement local et de promotion de la paix en étroite collaboration avec les services techniques des autorités locales. Le projet soutiendra également ces comités dans l'organisation de la justice locale si nécessaire.

Activité 2.2: Appui à la restauration de l'Autorité de l'Etat dans la région du Pool :

Cela se fera à travers les sous-activités suivantes indiquées ci-dessous :

Sous-activités :

2.2.1. Réaliser une évaluation technique des besoins de réhabilitation des infrastructures publiques et des équipements essentiels ;

2.2.2. Réaliser la reconstruction / réhabilitation des bureaux et fournir les équipements essentiels.

Activité 2.3. Formation et financement des réseaux de jeunes leaders sur la paix et les valeurs républicaines.

Sous-activités:

2.3.1. Améliorer les capacités de sensibilisation et l'éducation des jeunes sur les valeurs républicaines de paix et de citoyenneté.

2.3.2. Offrir des micro-subventions aux réseaux d'OSC de jeunes leaders sélectionnés en fonction des résultats obtenus lors de la mise en œuvre du projet antérieur financé par le gouvernement japonais axé sur les jeunes. Les OSC interviendront dans les huit (8) districts touchés par le conflit du Pool.

3.2 Partenariats

Implication des parties prenantes : Des partenariats seront recherchés avec diverses parties prenantes étatiques et non étatiques, des agences des Nations Unies et des partenaires de développement actifs dans la région du Pool. Le PNUD s'appuiera également sur les autorités locales précédemment renforcées pour assurer un soutien adéquat au rétablissement dans les localités touchées.

Du côté des pouvoirs publics : Le projet interagira avec un éventail de parties prenantes telles que les gouvernements locaux, les autorités locales ainsi que les ministères sectoriels impliqués. D'autres ministères sectoriels seront impliqués dans leurs domaines respectifs et à travers leurs directions départementales territorialement compétentes (agriculture, pêche, travaux publics, etc.).

- Haut-Commissaire à la réinsertion des ex-combattants (principal partenaire d'exécution du PNUD pour la réinsertion des ex-combattants). Il sera impliqué dans la sélection des bénéficiaires et dans le suivi du projet.
- Le ministère des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité nationale sera la partie responsable et l'organe de coordination avec les autres départements ministériels. D'excellents partenariats existent déjà avec le ministère et seront renforcés avec ce projet.
- D'autres ministères sectoriels tels que le ministère de la Défense et / ou de l'Intérieur seront impliqués dans l'agrément des ex-combattants désarmés et agiront par l'intermédiaire des préfets de département, sous-préfets et chefs de village, chaque catégorie d'autorités agissant dans les limites leurs mandats juridiques.
- Autorités locales : le projet s'appuiera sur des autorités locales précédemment renforcées pour assurer un soutien adéquat au rétablissement dans les localités touchées. Les autorités locales contribueront à la sensibilisation, à la sélection des bénéficiaires et au suivi quotidien du projet

Agences des Nations Unies : bien que le projet ne soit pas un projet conjoint en tant que tel, le PNUD collaborera avec d'autres agences des Nations Unies et exploitera les synergies et complémentarités et sollicitera leur contribution pour soutenir la population cible. Les agences des Nations Unies visées comprennent:

- La FAO qui donnera des conseils techniques pour les activités agricoles et les intrants pour la production,
- ,
- FNUAP qui assurera une formation et une sensibilisation sur la violence sexiste,
- Le PAM pour exploiter les synergies dans la réhabilitation des infrastructures,
- Le HCR fournira des articles non alimentaires aux personnes déplacées et aux familles bénéficiaires,
- La Banque Mondiale a un projet en cours dans la région également financé par le Japon et, par conséquent, le PNUD exploitera les synergies dans les activités génératrices de revenus (moyens de subsistance pour améliorer les économies locales).

Organisations de la société civile (OSC): le PNUD établira des partenariats avec les OSC suivantes:

a. L'appui technique aux groupes cibles visant les activités de revitalisation de l'économie locale (activités génératrices de revenus, petites entreprises) sera fourni par les organisations partenaires de mise en œuvre pour lesquelles l'évaluation des capacités a été concluante. Les entités ciblées qui feront l'objet de micro-évaluations préliminaires des capacités sont :

- *Forum des Jeunes entreprises du Congo (FJEC):* pour soutenir le renforcement des capacités des micro-entreprises locales bénéficiaires;
- *Action Evangélique pour la Paix (AEP):* pour soutenir l'éducation des jeunes et les campagnes de sensibilisation sur les valeurs civiques et la paix.

b. Les petites institutions financières pour appuyer le financement durable des entreprises locales soutenues par le projet (elles accorderont les fonds axés sur les micro-projets basés sur le partenariat convenu avec le PNUD). Ces partenaires sont principalement:

- c.
- *Mutuelles Congolaises d'Epargne et de Crédit (MUCODEC) ;*
- *CAPPED*
- *Banque Postale*
- *Caisses Féminines du Pool.*

Agences de développement japonaises et partenaires :

- La JICA prendra part au comité de pilotage et au suivi et évaluation du projet.

3.3 La corrélation du lien indissociable Humanitaire-Développement (-Paix)

L'approche du lien indissociable entre humanitaire / rétablissement / développement / paix découle en partie de la reconnaissance que les besoins d'urgence (et l'identité des personnes les plus touchées) sont souvent symptomatiques de problèmes sous-jacents reflétant des injustices et des inégalités plus larges. Le lien indissociable représente une

opportunité de s'attaquer à ces causes profondes et de reconnaître que les crises humanitaires peuvent être provoquées et / ou aggravées par de mauvaises politiques de développement et un manque d'investissement dans un développement inclusif et approprié. Répondre aux besoins de base tout en garantissant des investissements à plus long terme pour s'attaquer aux causes systémiques des conflits et de la vulnérabilité est plus susceptible de réduire l'impact des pressions ou chocs cycliques ou récurrents et de soutenir la paix essentielle pour promouvoir le développement durable.

Le projet améliorera l'environnement de sécurité pour permettre aux acteurs humanitaires de répondre aux besoins d'urgence de la communauté, en lien avec les initiatives gouvernementales sur la stabilisation de la sécurité. Il renforcera les capacités des comités locaux de dialogue et de réconciliation mis en place dans chaque quartier du Pool, pour consolider la cohésion sociale. Il favorisera également les activités génératrices de revenus et la réhabilitation des infrastructures sociales, dans un contexte global pour offrir des moyens de subsistance et des services sociaux de base aux communautés. Tous ces éléments contribueront largement à restaurer la dignité et la vie durable de ces communautés, reflétant ainsi les efforts combinés importants et souhaités du lien indissociable humanitaire - développement - paix. Soutenir le développement des capacités des autorités locales leur permettra d'intégrer les activités initiées par le projet dans leurs plans de développement local et donc de créer un espace pour une plus grande durabilité au-delà du calendrier du projet.

3.4 L'approche de la sécurité humaine

Accorder trop d'importance à la sécurité nationale et à l'incapacité de promouvoir une paix durable à la fin des conflits récurrents dans le Pool, la nécessité d'avoir une stratégie plus intégrée qui tienne compte des besoins des différents secteurs et segments des populations affectées, tout en reconnaissant que les inégalités et les tensions internes sont nécessaires, afin d'éviter la reprise des tensions et la reprise des conflits dans le Pool à l'avenir. Le projet vise à répondre aux menaces à la sécurité humaine qui affectent gravement les populations du département du Pool et au-delà, générées par les conflits récurrents dans ce département. Les actions proposées, dans le cadre des produits attendus, découlent d'une stratégie qui vise à responsabiliser les communautés pour développer la résilience face aux menaces. Dans cette perspective:

- *Premièrement*, le projet placera les individus et les communautés au centre de la réponse et accordera la priorité à la dimension locale du conflit, du rétablissement et de la durabilité plutôt que de les considérer comme secondaires par rapport aux approches institutionnelles.
- *Deuxièmement*, la nature hautement complexe et interdépendante des causes et des conséquences du conflit est comprise dans ses formes dynamiques et interdépendantes et abordée de manière complémentaire.
- *Troisièmement*, le projet prendra en compte les externalités négatives, notamment pour s'assurer que la participation des bénéficiaires cibles est réelle dans le mécanisme de mise en œuvre du projet et repose sur une intervention multisectorielle, de manière intégrée.

- *Quatrièmement*, la stratégie adoptée par le projet est à la fois descendante et ascendante, basée sur une collaboration complète avec la population locale visant à combler les lacunes en matière de compétences et de ressources locales, en promouvant des synergies plus fortes entre les réponses étatiques et sociales et en renforçant l'impact des activités sur l'efficacité de la consolidation de la paix.
- *Cinquièmement*, des cadres collaboratifs et participatifs capables de gérer au mieux la diversité et d'assurer l'appropriation et le renforcement des capacités au niveau des bénéficiaires locaux seront mis en place, en mettant l'accent sur les solutions centrées sur les personnes, de manière collaborative et intégrative.

3.5 Risques et hypothèses

Selon le contexte, deux risques principaux sont associés à la mise en œuvre du projet :

- Risque 1: La résurgence et la propagation des hostilités ouvertes et des conflits dans les zones ciblées rendent difficile la mise en œuvre des activités comme prévu. Ce risque sécuritaire peut être anticipé par la mise en place d'un solide système d'alerte précoce et de réponse, une analyse continue des conflits et la construction d'un partenariat solide avec les collectivités territoriales et des actions des comités de dialogue locaux mis en place dans les 15 entités territoriales existantes du département du Pool.
-
- Risque 2: le deuxième risque est lié aux conflits intra et intercommunautaires entre les communautés et les ex-combattants en raison de certaines violations de biens et avoirs et des fautes qui peuvent conduire à des violations des droits humains commises par les ex-combattants. Pour atténuer ce risque, le projet (i) s'appuiera sur la dynamique des communautés impliquées dans le dialogue de paix intracommunautaire et utilisera la plateforme locale pour gérer ce risque perçu et (ii) utilisera les comités de dialogue et de réconciliation intracommunautaires existants mis en place en 2019 dans la région du Pool avec le soutien du PNUD dans le cadre du projet du Fonds pour la consolidation de la paix.

La réussite du projet implique également une stabilité et une cohérence des missions au sein des différentes structures au risque de créer des déficits en de capacités. Les accords d'engagement formels seront envisagés dans ce contexte.

3.6 Durabilité et Expansion

Malgré les nombreuses façons dont les partenaires bilatéraux et multilatéraux peuvent soutenir le renforcement de la cohésion sociale et l'émergence des besoins de la communauté, le succès et la durabilité du projet dépendent également des efforts du Gouvernement pour continuer à soutenir et à appuyer cette initiative par son intégration dans les plans de développement local. On peut noter la forte volonté des autorités locales et des communautés, y compris les ex-combattants, de renforcer la paix, pour lui permettre de mener des missions de sauvetage. Si la stratégie actuelle repose sur des institutions existantes et dont le statut juridique est clairement établi, l'engagement des autorités locales et des Communautés à supporter les coûts récurrents de fonctionnement des services sociaux, ainsi que la relance des équilibres perturbés et le maintien d'un environnement sécuritaire resté aujourd'hui un gage de durabilité des acquis de consolidation de la paix.

Au cours du cycle du projet et par l'intermédiaire du Comité de pilotage, le PNUD s'efforcera d'impliquer les homologues nationaux pour assurer l'appropriation des interventions et des résultats, à travers la poursuite des engagements de consolidation de la paix et de rétablissement. Le projet fera également part des connaissances et leçons apprises grâce à un mécanisme de capitalisation solide et une publication à la fin de l'intervention afin d'éclairer d'autres projets à l'avenir.

3.7: Coopération Sud-Sud

Le projet établira une étroite collaboration avec le PNUD RD Congo ainsi que le PNUD Cameroun pour partager leurs expériences en matière de rétablissement et de réintégration. Il établira également des liens avec l'Unité de coopération Sud-Sud du Centre de services régional du PNUD à Addis-Abeba pour partager des enseignements quant aux autres initiatives similaires mises en œuvre avec succès dans différents pays.

IV. GESTION DU PROJET

Rentabilité et Efficacité : l'efficacité du projet sera fondée sur les éléments suivants :

4.1 Stratégie et modalités de fonctionnement du projet :

La stratégie du projet repose sur des interventions dans les localités où certaines populations sont retournées vers et/ou sont restées dans la région pendant le conflit (populations résidentes). En d'autres termes, l'intervention du PNUD vise deux groupes de ménages, à savoir les ménages retournant dans les localités qu'ils avaient abandonnées et les ménages restés dans les localités pendant le conflit. Les interventions visent à identifier et à éliminer les goulots d'étranglement réglementaires et culturels qui entravent le rétablissement de l'autorité de l'État, à renforcer les capacités de la société civile et des partenaires institutionnels en vue d'une plus grande autonomisation des communautés et des autorités locales, en tenant compte des questions relatives aux femmes et aux jeunes, au respect des droits de l'homme et à la protection de l'environnement. Sur le plan opérationnel, le projet adoptera l'approche 3x6 comme principale stratégie de mise en œuvre. Le programme 3x6 est une approche innovante du PNUD visant à soutenir la stabilisation des moyens de subsistance dans le cadre du programme de redressement rapide du PNUD en faveur des groupes vulnérables touchés par des crises résultant de catastrophes naturelles ou de conflits armés.

La gestion du projet sera mise en œuvre conformément à l'approche par portefeuille. Afin d'améliorer la rentabilité et l'efficacité du projet, celui-ci sera intégré aux portefeuilles existants et, par conséquent, tirera pleinement parti des activités et des partenariats existants avec d'autres initiatives/projets. Le projet fera partie du portefeuille de gouvernance du bureau de pays afin de garantir la réduction des coûts, des complémentarités et des synergies avec les initiatives en cours.

4.2 Établissement de rapports : Le PNUD présentera un rapport final comprenant un descriptif et des éléments financiers conformément au cadre de résultats défini et à l'accord conclu avec le donateur.

Le PNUD soumettra également une demande écrite au Gouvernement Japonais pour approbation préalable si i) la prolongation du projet est nécessaire, et/ou ii) le

redéploiement des fonds entre les composantes approuvées du budget du projet est nécessaire si l'on prévoit une augmentation ou une diminution de plus de 20%. Le PNUD consultera le Gouvernement Japonais au sujet de l'utilisation de tout solde éventuel à la fin du projet. Les intérêts créditeurs devraient être traités conformément à l'accord conclu entre le Japon et le PNUD concernant les intérêts créditeurs provenant du Fonds de partenariat entre le Japon et le PNUD.

4.3. Suivi et évaluation : Conformément aux politiques et procédures de programmation du PNUD, le suivi du projet s'effectue au moyen des plans de suivi et d'évaluation ci-après :

- a. **Suivi :** Le comité de pilotage du projet servira de structure clé pour donner des orientations stratégiques générales au projet et veiller à ce qu'il soit conforme aux politiques du PNUAD/CPD et aux les politiques gouvernementales. À ce titre, il tiendra deux réunions au début de l'année pour approuver le plan de travail du projet et, à la fin, pour évaluer les réalisations annuelles par rapport aux résultats escomptés au début du projet. L'équipe de projet effectuera un suivi quotidien et hebdomadaire avec l'appui des autorités locales et des leaders communautaires impliqués dans la mise en œuvre des activités du projet. Cet exercice nécessitera une analyse des risques et des hypothèses définis dans le projet. Un rapport annuel de mise en œuvre sera produit et communiqué aux membres du comité de pilotage avant la réunion d'évaluation.
- b. **Évaluation :** Une évaluation indépendante sera effectuée conformément aux politiques du PNUD et le rapport sera communiqué au Comité de pilotage pour examen avec les consultants. L'accent sera mis sur les résultats obtenus et leur durabilité, ainsi que sur les enseignements tirés, afin de contribuer au renforcement de l'approche axée sur la sécurité humaine. En outre, le projet fera partie des initiatives conjointes des Nations Unies prévues dans le cadre de l'aide au développement. À ce titre, le groupe de suivi et d'évaluation des Nations Unies assistera les processus d'évaluation et de suivi des projets et les enseignements tirés serviront à orienter les futures initiatives soutenues par les Nations Unies dans le contexte d'après crise.

4.4 Visibilité et communication:

La participation et la visibilité du Gouvernement japonais seront assurées à toutes les étapes de la mise en œuvre du projet. Une stratégie de communication sera élaborée à cet égard. L'ambassade du Japon sera invitée aux visites sur le terrain et aux principales activités liées au projet, ainsi qu'au comité de pilotage et à d'autres événements importants tels que le lancement du projet. Dans le cadre de ce projet, le PNUD continuera de collaborer avec l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) ainsi qu'avec des projets soutenus par le Japon, tel que le projet de la Banque mondiale financé par le Japon, afin d'exploiter les synergies et d'obtenir des résultats durables dans le cadre des objectifs de coopération pour le développement du Gouvernement japonais. L'équipe de projet collaborera avec des organisations non gouvernementales japonaises qui s'occupent de questions liées au projet. En ce qui concerne le plan d'approvisionnement du projet, tous les achats seront effectués au Japon, conformément

aux règles et procédures du PNUD. Le logo japonais officiel apparaîtra sur tous les supports et moyens de communication du projet. Des efforts seront consacrés au recrutement d'autant d'experts nationaux japonais que possible pour le projet.

En d'autres termes, la visibilité du Japon sera assurée tout au long de la mise en œuvre du projet grâce à :

- Utilisation de l'expertise et de l'assistance technique japonaise pour l'exécution du projet ;
- Invitation des autorités japonaises à diverses réunions importantes du comité de pilotage du projet ;
- Affichage du logo/drapeau du Japon sur tous les supports et moyens de communication utilisés, produits et/ou diffusés par le PNUD, en toutes circonstances (marinières, dépliants, casquettes, gadgets divers, etc.) ;
- Production d'émissions de télévision et de radio sur les activités du projet en invitant le personnel de l'ambassade du Japon et en informant les téléspectateurs et auditeurs de la contribution et du rôle du Japon dans le projet ;
- Enregistrement/mention régulier de la légende d'images liée à l'exécution du projet portant le logo du Japon, avec la mention « Don du peuple japonais », à l'intention de tous les partenaires d'exécution, des bénéficiaires et des autorités concernées ;
- Diffusion d'émissions spéciales sur le projet et le bailleur de fonds (Japon) par la Radio des jeunes citoyens créée en 2017 avec l'aide financière du Japon, et par d'autres médias ;
- Participation de l'ambassade du Japon à des ateliers liés aux activités du projet et à la caravane des activités du projet ;
- Organisation de visites sur le terrain avec des responsables des pouvoirs publics (nationaux et locaux), avec la participation des autorités de l'ambassade du Japon.